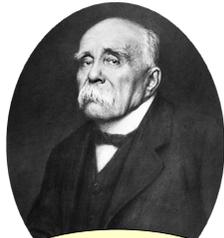


## Qui sommes-nous ?

L'Union Nationale des Combattants est une association centenaire, intergénérationnelle, créée en 1918, au lendemain de la Première Guerre Mondiale, par le Père Brottier et Georges Clémenceau.



"Servir et non se servir"  
Père Brottier



"Ils ont des droits sur nous !"  
G. Clémenceau

## Nous rassemblons...

- **Les titulaires de la carte du combattant et/ou du TRN**, les hommes et les femmes ayant porté l'uniforme durant les conflits (*39/45, Indochine, Corée, Afrique du nord, Théâtres d'Opérations Extérieures*)
- **les Soldats de France**, les hommes et les femmes ayant porté l'uniforme (*Militaire d'active, de réserve, appelés du contingent, Pompiers, Forces de l'ordre, Protection civile*)
- **les veuves et orphelins de guerre**
- **les conjoints survivants**
- **toute personne civile** partageant nos valeurs et souhaitant participer aux actions de l'association
- **les victimes du Terrorisme**
- **élus et parlementaires**

## Nos actions

**Maintenir et développer** les liens de camaraderie et d'amitié entre ceux qui ont participé à la défense de la Patrie.



**Agir pour la défense des intérêts du monde combattant.** Elle est d'ailleurs à l'origine de tous les acquis en législation combattante dont :

- la Carte du combattant
- le Titre de Reconnaissance de la Nation
- la retraite mutualiste
- la Croix du Combattant volontaire agrafe "Missions Extérieures"

Aujourd'hui, elle se bat pour la création d'un statut pour les soldats et pour les blessés en opérations extérieures.

**Perpétuer le souvenir** des combattants  
Morts pour la France et **contribuer** à la  
transmission de la mémoire auprès des jeunes  
générations.



**Aider les adhérents au quotidien avec :**

- des aides financières personnalisées
- un suivi des veuves et orphelins de guerre
- un accompagnement des conjoints survivants
- aide à la reconversion des militaires en activité
- allocation naissance
- implication du suivi des blessés

**Participer** à l'esprit de défense et de citoyenneté

**Soutenir les forces armées**, de maintien de l'ordre, de secours et de protection, et partager leurs deuils et leurs préoccupations.



## Nos médias

### "La Voix du Combattant"

un mensuel à vocation patriotique depuis 100 ans.



### Radio "Combattant de France" C2F

24h/24, 7j/7



### La G@zette finistérienne de l'UNC

Journal mensuel gratuit adressé par mail aux adhérents



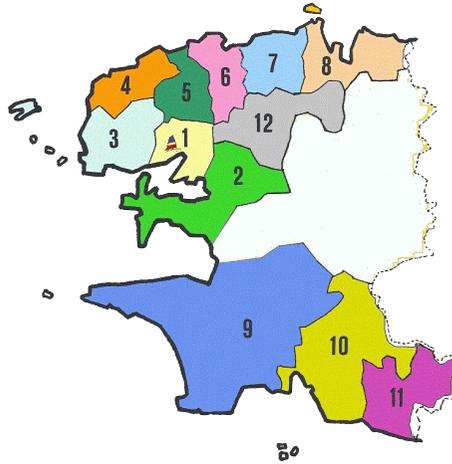
## Sur Internet...



<http://www.unc29.fr>



## Dans le Finistère



89 UNC locales sont réparties sur le département, en 12 secteurs.

Pour tous renseignements :

UNC29

8 rue du Rempart (Recouvrance), 29200 Brest

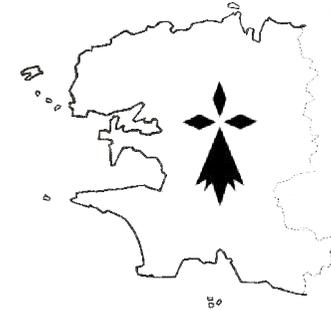
02.98.05.60.21 - [unc29@unc29.fr](mailto:unc29@unc29.fr)

ou

auprès de l'UNC locale la plus proche de chez vous :



## Toutes générations du feu



# Union Nationale des Combattants du Finistère

Association patriotique, Loi 1901

Déclarée à la Sous-préfecture de Brest  
W291000092